



Le 24 janvier 2020,

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Sur l'Ecopôle de Sénart (77), La Coopérative Bio d'Île-de-France inaugure une légumerie 100 % Bio de 1 300 m<sup>2</sup>**

*Vendredi 24 janvier, Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart, et Marc Chauvin, Président de La Coopérative Bio d'Île-de-France, inaugurent une nouvelle légumerie à Combs-la-Ville (77), sur l'Ecopôle de Sénart. Réalisé sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup>, ce site produira entre 2 000 et 3 000 tonnes de légumes Bio par an. Vouée à constituer un maillon incontournable de la filière Bio régionale, la légumerie approvisionnera les magasins spécialisés et structures de restauration collective d'Île-de-France. Avec cette nouvelle implantation majeure, l'Ecopôle de Sénart (un parc écoconçu doté d'une écopépinière, d'une superficie de 186 hectares à terme dont 20 hectares réservés à la faune et à la flore) confirme son statut de 1<sup>er</sup> site francilien dédié aux activités écoresponsables.*



*La légumerie de La Coopérative Bio d'Île-de-France sur l'Ecopôle de Sénart*

#### **Un site de 1 300 m<sup>2</sup>, nouveau fleuron de la filière Bio en Ile-de-France**

Dés début 2019, l'EPA Sénart s'est engagé en faveur de ce projet, en vendant à La Coopérative Bio d'Île-de-France un foncier d'1 hectare : s'inscrivant dans une démarche de compensation agricole (prévue par le Code Rural et de la Pêche), l'établissement public

d'aménagement a consenti dans ce cadre une décote significative de charge foncière. En effet, l'EPA Sénart avait à cœur d'accueillir sur l'Ecopôle un acteur reflétant pleinement la révolution en cours du mieux manger, et de la relocalisation des industries de première transformation. La légumerie va transformer des produits Bio, d'origine régionale, et provenant d'exploitations suivant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, aux pratiques éco-responsables. *« En accompagnant l'implantation sur l'Ecopôle de Sénart de la Coopérative Bio d'Île-de-France, nous souhaitons rendre plus concrète encore l'action transversale portée par l'EPA Sénart en faveur du développement durable. Au-delà d'une preuve de l'attractivité de nos solutions foncières pour des acteurs engagés dans une démarche d'excellence environnementale, la légumerie constitue un véritable atout pour le développement de la filière agricole locale, notamment des circuits alimentaires courts. Plasturgie, supply chain, industrie du futur et agro-alimentaire : plus que jamais, la diversité et le dynamisme de nos acteurs économiques constitue la marque de fabrique de l'EPA Sénart et de son territoire »*, résume ainsi Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. Au sein de l'Ecopôle de Sénart, et en particulier de la ZAC des Portes de Sénart, l'EPA Sénart dispose en effet de près de 20 hectares disponibles, situés le long de la Francilienne, et particulièrement adaptés à l'accueil de nouvelles activités de la filière agroalimentaire.

Réalisé sur une parcelle de 10 000 m<sup>2</sup> (d'une constructibilité de 5 000 m<sup>2</sup>), le site de 1 300 m<sup>2</sup> assurera plusieurs types de productions, toutes 100 % bio :

- La transformation de légumes bruts en légumes dits de 1<sup>ère</sup> gamme (produits agricoles frais, en l'état, éventuellement lavés, tranchés et parés) destinés aux magasins spécialisés d'Île-de-France. Cette production est opérationnelle depuis janvier 2020.
- La transformation en légumes de 4<sup>ème</sup> gamme (produits agricoles et préparations crues prêtes à l'emploi), qui sera proposée dès fin février 2020, et en légumes de 5<sup>ème</sup> gamme (produits cuits sous vide, pasteurisés ou stérilisés prêts à l'emploi) qui seront eux disponibles dès septembre 2020. Ces 2 catégories de légumes sont prioritairement destinées à la restauration collective.

Outre les activités de transformation, le bâtiment accueille également des zones de stockage réfrigéré, de logistique, et des locaux sociaux ; le projet a été réalisé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Après traitement et conditionnement des légumes sur le site, la coopérative assurera l'approvisionnement de ses clients publics (crèches parisiennes, collèges et lycées de la région, Ville de Fontenay-sous-Bois, arrondissements de Paris, communes membres du Siresco\*) et privés (magasins spécialisés et restaurants d'entreprise).

## **7 créations d'emplois à terme pour un outil de production à dimension régionale**

*« Cette légumerie, qui tire tout le parti de la situation stratégique de l'Ecopôle de Sénart – entre deux bassins majeurs de production de notre filière, et desservi par l'autoroute A5 et la Francilienne – doit être utilisée au plus vite au maximum de ses capacités. C'est la condition pour que le modèle économique fonctionne, et c'est la vocation de ce nouveau site : nous permettre de massifier les volumes transformés, et réduire l'impact des contraintes logistiques, très prégnantes en Île-de-France, sur notre activité »*, précise Nathalie Zanato, Directrice de La Coopérative Bio d'Île de France. Pour garantir la montée en puissance rapide de la légumerie, la coopérative a augmenté son effectif salarié, avec le recrutement de 2 administratifs ; pour assurer le fonctionnement de la légumerie, le recrutement d'1 chef de production est effectif et celui de 3 techniciens est en cours. En fixant l'objectif de 2 000 à 3 000 tonnes de légumes bruts transformés par an à la légumerie de l'Ecopôle de Sénart, La

Coopérative Bio d'Île-de-France compte, à terme, centraliser l'intégralité de l'offre Bio francilienne générée par ses 59 exploitations agricoles sociétaires entre le site de Sénart, et sa plateforme de Thiais déjà opérationnelle.

\* Siresco : *Syndicat intercommunal de restauration collective*

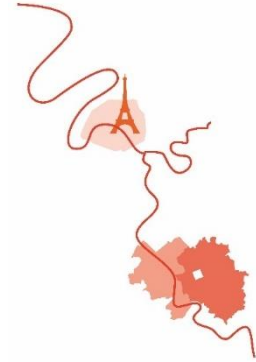
### **À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :**

---

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 124 000 habitants, 5 700 entreprises et 41 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)



### **Contacts Presse :**

---

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Valentin Eynac • Sébastien Matar  
21-23, rue Klock – 92110 Clichy  
Tél : 01 41 05 02 02 // Fax : 01 41 05 02 03  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) // [www.galivel.com](http://www.galivel.com)

**EPA Sénart** – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement  
01 64 10 15 15

### **Contacts Presse La Coopérative Bio d'Île-de-France :**

---

**Nathalie Zanato** : Directrice

07 86 51 89 17 / [n.zanato@coopbioidf.fr](mailto:n.zanato@coopbioidf.fr)

**Fanny Héros** : Chargée de communication, GAB Ile-de-France

07 86 51 87 33 / [f.heros@bioiledefrance.fr](mailto:f.heros@bioiledefrance.fr)